



Biographies

(février 1984)

L'HONORABLE ALLAN J. MACEACHEN

Vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Fils d'Angus MacEachen et d'Anne Gillis, Allan Joseph MacEachen est né à Inverness (Nouvelle-Écosse) en juillet 1921.

Il fréquenta d'abord les écoles d'Inverness, puis il obtint un baccalauréat ès arts de l'université Saint-François-Xavier, à Antigonish (Nouvelle-Écosse), et une maîtrise de l'université de Toronto. Il poursuivit ensuite des études supérieures en économie et en relations industrielles à l'université de Chicago et au *Massachusetts Institute of Technology* de Boston.

Devenu professeur d'économie à l'université Saint-François-Xavier dès l'âge de 25 ans, il en fut chef du département des sciences économiques et sociales entre 1948 et 1951. Au cours de cette période, il dirigea également la *People's School* et un programme de formation des adultes parrainé par le département d'éducation permanente de l'université.

M. MacEachen fit ses premières armes sur la scène politique fédérale en 1953, lorsqu'il fut élu député d'Inverness-Richmond, son comté de résidence qui le choisit à nouveau comme représentant en 1957, 1962, 1963, 1965, 1968, 1972, 1974, 1979 et 1980.

En 1955, M. MacEachen participa à titre d'observateur parlementaire à l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, et, en 1956, il fut délégué suppléant au Conseil économique et social de l'ONU à Genève. De 1958 à 1962, il fut adjoint spécial (affaires économiques) au cabinet du chef de l'Opposition, Lester B. Pearson, à Ottawa.

À la suite de l'élection d'un gouvernement libéral en avril 1963, il hérita du portefeuille du Travail. Il parraina alors le Code du travail du Canada, au Parlement, et il régla le conflit de longue date qui mettait en cause les travailleurs des Grands Lacs.

M. MacEachen fut nommé ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en décembre 1965 et à ce titre fit adopter une série d'importants programmes dans le domaine de la sécurité sociale, notamment la Loi sur l'assistance du Canada, le Fonds de ressources de santé, l'assurance-santé et le supplément de revenu garanti pour les retraités dans le besoin.

Choisi comme leader du gouvernement à la Chambre en 1967-1968, il présida aussi le Comité de réforme de la procédure parlementaire. Ce comité apporta une importante série de réformes face aux règlements et procédures du Parlement canadien.